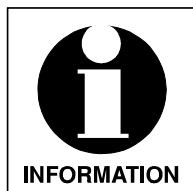


Transports



URBAINS

9 février 2004. Pour éventuellement mettre dans vos journaux ou tracts



APPELS D'OFFRES LA LOTERIE ?

Le **GART (Groupement des Autorités Responsables de Transport)** préconise par la voix de sa secrétaire générale une solution nouvelle concernant la procédure des appels d'offres urbains : **Les allotements.**

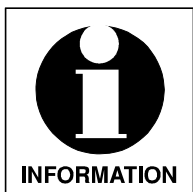
Les candidats aux appels d'offres pourraient répondre **par lots** et non pour l'ensemble du réseau, ce qui multiplierait les candidatures comme c'est déjà le cas pour les transports scolaires et interurbains.

Le danger serait grand pour le statut des employés des transports urbains si cette solution était adoptée. En effet, les conditions de rémunération et de travail seraient différentes selon la ligne sur laquelle ils travaillent.

Cette préconisation vient du fait qu'il y a peu de candidats lors des appels d'offres ce qui ne fait pas bien en matière de concurrence voire de démocratie.

A tel point que l'agglomération Lyonnaise versera aux candidats non retenus, des indemnités à hauteur de 500 000 euros. On peut penser qu'il y aura des réponses farfelues rien que pour toucher l'indemnité !!!

Pour le contrat 2005 à Lyon, la RATP associée à TRANSDEV est sur les rangs face à KEOLIS.



L'Etat se désengage du transport public C'est LA FACTURE SOCIALE !!!

Le gouvernement a décidé de ne plus venir en aide aux projets de transports publics urbains de voyageurs, c'est le début de la fin des aides de l'Etat.

Sur les programmations de réseaux urbains, comme sur la bouclage des opérations déjà commencées, le gouvernement verse 20 % de la somme prévue pour solde de tout compte un point c'est tout !

C'est une politique qui conduit droit vers une aggravation des inégalités sociales selon les régions pauvres ou riches.

Ce sont donc les collectivités et les usagers qui vont en faire les frais, les salariés de ces entreprises publiques également en tant que contribuables mais aussi risquent-ils de voir leurs acquis sociaux sérieusement mis à mal



06 07 38 01 95

Thierry LEROY et Daniel ZIVIC
Coordination des Transports Urbains
CFTC / FGT 26 rue Ordener 75018 PARIS
E-mail : cftc-ratp@wanadoo.fr

